

MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUVILLE

Procès-verbal de la première séance du conseil municipal de Saint-Bernard-de-Michaudville, tenue le lundi 11 janvier 2016, à 20:00 heures à l'endroit habituel.

Sont présents:	Mme	Francine Morin	Maire
	M.	Mario Jussaume	Conseiller
	Mme	Marie Eve Leduc	Conseillère
	Mme	Josée Mathieu	Conseillère
	Mme	Emmanuelle Bagg	Conseillère
	M.	Guy Robert	Conseiller
	Mme	Sylvie Chaput	Dir. gén.

Était absent le conseiller Éric Delage. Les membres présents forment le quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux du 7 décembre 2015
4. Rapport financier et comptes à payer
5. Rapport de l'inspecteur
6. Période de questions
7. Administration
 - a) Dépôt à terme
 - b) Reconduction du Programme de subvention pour l'achat de couches lavables
 - c) Mandat ponctuel pour le service d'ingénierie
 - d) Avis de motion – Règlement remplaçant le Règlement 2010-01 concernant les travaux de nettoyage des fossés de voie publique
8. R.A.R.C.
 - a) Procès-verbal de la RARC
9. Transport
 - a) Inscription de l'inspecteur au congrès de la COMBEQ
10. Hygiène du milieu
 - a) Procès-verbal de la Régie des Déchets
 - b) Procès-verbaux de la MRC
 - c) Installation d'une borne sèche – rang Fleury
 - d) Abri insonorisé pour la génératrice de l'usine
11. Loisirs et culture
 - a) Bilan de la Fête de Noël
 - b) Dépôt du rapport financier de décembre 2015
 - c) Procès-verbal de l'assemblée générale 2015 de OTJ St-Bernard inc.
 - d) Paiement des subventions 2016 – FADOQ Club St-Bernard/Camp pastorale/Maison des Jeunes/Festival de musique
12. Autres sujets
 - a) Journées de la Persévérance scolaire
13. Correspondance
14. Période de questions
15. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de la réunion

Madame Francine Morin, maire, invite les personnes présentes à se recueillir quelques instants.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition Marie Eve Leduc

Appuyée par Josée Mathieu

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter l'ordre du jour modifié tel que déposé.

2016.01.02

3. Adoption des procès-verbaux du 7 décembre 2015

Sur la proposition de Marie Eve Leduc
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter les procès-verbaux de la séance régulière du et de la séance spéciale du 7 décembre 2015.

4. Rapport financier et comptes à payer

La balance de vérification au 31 décembre 2015 a été déposée au Conseil.

Bilan au 31 décembre 2015

Solde au compte fonds d'administration	47 821.62 \$
Solde au compte fonds de roulement	- \$
Solde à l'épargne stable - Fonds d'urgence	288.61 \$
Part de qualification	5.00 \$
Épargne à terme - Fonds d'administration	200 146.42 \$
Épargne à terme - Fonds de roulement	92 298.94 \$
Grand total	340 560.59 \$

Marge de crédit pour le réseau d'égout au 30 novembre 2015	1 506 991.81 \$
Déboursement de la marge de crédit	- \$
Solde de la marge de crédit pour le réseau d'égout	1 506 991.81 \$

Subvention TECQ à recevoir	(294 701.00) \$
Subvention FCCQ à recevoir	(1 178 390.00) \$
Subvention à recevoir	(1 473 091.00) \$

Emprunt no 1 - réseau d'égout	2 043 000.00 \$
Subvention FCCQ -Provincial inclus au Prêt 1 qui sera remboursée sur 10 ans	(1 068 305.00) \$
Solde de l'emprunt no 1 - réseau d'égout - Part municipalité	974 695.00 \$

Dette pour le réseau d'égout - Part de la municipalité au 31 décembre 2015 **1 008 595.81 \$**

2016.01.03

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le rapport financier de décembre 2015 et d'autoriser le paiement des comptes à payer de janvier 2016 tel que soumis pour un montant total de 112 649,95 \$.

5. Rapport de l'inspecteur

Le rapport des permis émis en décembre 2015 a été remis à chacun des membres du Conseil.

L'inspecteur municipal informe le Conseil des travaux effectués.

6. Période de questions

Aucune personne dans l'assistance ne se prévaut de la période de questions.

7. Administration

a) Dépôt à terme

2016.01.04

Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Marie Eve Leduc
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de retirer un montant de 55 000 \$ du dépôt à terme afin de couvrir les chèques du mois de janvier.

- 2016.01.05
- b) Reconduction du Programme de subvention pour l'achat de couches lavables
- Sur la proposition de Marie Eve Leduc
Appuyée par Josée Mathieu
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de reconduire en 2016 le Programme de subvention pour l'achat de couches lavables.
- c) Mandat ponctuel pour le service d'ingénierie
- CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville a adhéré au service d'ingénierie de la MRC des Maskoutains et qu'elle entend, au besoin, utiliser les services ponctuels d'un ingénieur;
- CONSIDÉRANT qu'il peut être difficile de requérir préalablement un mandat et un estimé des coûts à chaque fois;
- CONSIDÉRANT la tarification déterminée par un règlement de la MRC des Maskoutains;
- CONSIDÉRANT la pertinence de faire valider certaines actions, notamment au niveau des travaux publics, par un ingénieur;
- EN CONSÉQUENCE,
- 2016.01.06
- Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Josée Mathieu
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de permettre à la directrice générale de requérir, au besoin, les services d'ingénierie de la MRC des Maskoutains, le tout selon les budgets alloués pour le type de travaux visés.
- d) Avis de motion – Règlement remplaçant le Règlement 2010-01 concernant les travaux de nettoyage des fossés de voie publique
- Avis de motion est donné par la conseillère Emmanuelle Bagg qu'à une prochaine séance sera présenté pour adoption un règlement remplaçant le Règlement 2010-01 concernant les travaux de nettoyage des fossés de voie publique.
8. R.A.R.C.
- a) Procès-verbal de la RARC
- Le procès-verbal a été remis à chacun des membres du conseil.
9. Transport
- a) Inscription de l'inspecteur au congrès de la COMBEQ
- 2016.01.07
- Sur la proposition de Marie Eve Leduc
Appuyée par Emmanuelle Bagg
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'autoriser l'inspecteur municipal, M. Jean Léveillé à participer au congrès de la COMBEQ qui se tiendra à Rivière-du-Loup du 28 au 30 avril 2016;
- DE PAYER les frais d'inscription incluant le billet de spectacle au montant de 575 \$ plus taxes ainsi que ses frais d'hébergement et de déplacement sur présentation de pièces justificatives.
10. Hygiène du milieu
- a) Procès-verbal de la Régie des Déchets
- Le procès-verbal a été remis à chacun des membres du conseil.
- b) Procès-verbaux de la MRC
- Les procès-verbaux ont été remis à chacun des membres du conseil.
- Les membres du conseil félicitent Mme Morin pour sa réélection au poste de préfet de la MRC des Maskoutains.
- La préventionniste, Mme Proulx a été embauchée par la MRC.

c) Installation d'une borne sèche – rang Fleury

Le Conseil est favorable à l'installation de borne sèche pour le service incendie. Jean Léveill  s'informerait aupr s du chef pompier des entreprises qui font ce type d'installation.

Alexandre Coupal au 105, rang Fleury accepterait que l'on utilise son point d'eau pour installer une borne s che.

d) Abri insonoris  pour la g n ratrice de l'usine

En attente des pr cisions des  lectriciens pour le type de g n ratrice n cessaire. Une suggestion est faite de faire l'achat d'une g n ratrice sans abri insonoris  et de construire plut t un abri (moins co teux et permet de mieux prot ger la g n ratrice des intemp ries).

11. Loisirs et culture

a) Bilan de la F te de No l

Le bilan de la F te de No l a  t  d pos    chacun des membres du conseil. Le co t total de l'activit  s' l ve   1 872.91 \$.

b) D p t du rapport financier de d cembre 2015

La directrice g n rale d pose le rapport financier de d cembre 2015 de l'O.T.J. St-Bernard inc.

Solde au compte 1er d�cembre 2015	20 784,43 \$
Ch�ques en circulation	(95,73)
D�penses	(2 987,39)
Revenus	<u>565,00</u>
Solde au compte au 31 d�cembre 2015	18 266,31 \$

c) Proc s-verbal de l'assembl e g n rale de OTJ St-Bernard

Les proc s-verbaux de l'assembl e g n rale ainsi que celui de d cembre de l'OTJ St-Bernard inc. ont  t  remis   chacun des membres du conseil. Le Conseil souhaite f liciter les nouveaux membres qui se sont joints   l' quipe des loisirs.

d) Paiement des subventions 2016 – FADOQ Club St-Bernard/Camp pastorale/Maison des Jeunes/Festival de musique

Sur la proposition Marie Eve Leduc

Appuy e par Mario Jussaume

IL EST R SOLU   L'UNANIMIT  des membres du conseil pr sents de d bourser les subventions annuelles pr vues au budget pour les organismes suivants :

FADOQ Club St-Bernard	500 \$	Camp de pastorale	200 \$
Maison des Jeunes	2 000 \$	Festival de musique	500 \$

12. Autres sujets

a) Journ es de la Pers v rance scolaire

CONSID RANT que le taux de diplomation ou de qualification apr s 7 ans des adolescents de la MRC Les Maskoutains s' l ve   79,6 % chez les filles et 67,9 % chez les gar ons;

CONSID RANT que selon l'Enqu te qu b coise sur le d veloppement des enfants   la maternelle en 2012, la proportion des enfants vuln rables dans au moins un domaine est de 21,7 %;

CONSID RANT que les cons quences du d crochage scolaire sont lourdes sur les individus. Un d crocheur :

- Gagne 15 000 \$ de moins, annuellement, qu'un dipl m , soit environ 439 000 \$ durant toute la dur e de sa vie active;
- Vit sept ans de moins qu'un dipl m ;
- A deux fois plus de chances de recourir au ch mage;
- Court 1,7 fois plus de risques de faire partie de la population carcerale;
- Court 1,7 fois plus de risques de conna tre des  pisodes de d pression;

2016.01.08

CONSIDÉRANT que les répercussions du décrochage scolaire se font sentir dans notre société sur :

- La participation à la vie citoyenne (voter, bénévolat, don de sang);
- Les taxes et impôts perçus en moins;
- Les coûts en matière de santé et de sécurité publique (un décrocheur a davantage de risques de rencontrer des problèmes de santé et de vivre des démêlés avec la justice qu'un diplômé);

CONSIDÉRANT qu'il est moins onéreux d'agir en prévention, entre 10 000 \$ et 20 000 \$ par décrocheur potentiel plutôt que 120 000 \$ par décrocheur;

CONSIDÉRANT que le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie de la Montérégie Est lesquels sont évalués à plusieurs dizaines de millions de dollars annuellement, ces impacts étant par ailleurs estimés à 1,9 milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec;

CONSIDÉRANT que le décrochage scolaire est un problème intimement lié à la pauvreté et à celui de la pénurie de relève et de main-d'œuvre qualifiée;

CONSIDÉRANT que la prévention du décrochage scolaire n'est pas une problématique concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement, et ce, dès la petite enfance jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement;

CONSIDÉRANT que *Mission Persévérance Montérégie Est* organise du 15 au 19 février l'édition 2016 des Journées de la persévérance scolaire, que celles-ci se veulent un temps fort dans l'année pour témoigner de la mobilisation régionale autour de la prévention de l'abandon scolaire et qu'elles seront ponctuées d'une centaine d'activités dans les différentes communautés et écoles de la Montérégie Est;

CONSIDÉRANT que les Journées de la persévérance scolaire se tiendront à nouveau cette année simultanément dans toutes les régions du Québec et qu'un nombre important de municipalités appuieront elles aussi cet événement;

2016.01.09

Sur la proposition Marie Eve Leduc

Appuyée par Josée Mathieu

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de déclarer les 15, 16, 17, 18 et 19 février 2016 comme étant les Journées de la persévérance scolaire de notre municipalité;

D'appuyer *Mission Persévérance Montérégie Est* et l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage afin de faire de la Montérégie Est une région persévérante qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés;

De faire parvenir copie de cette résolution à *MISSION PERSÉVÉRANCE MONTÉRÉGIE EST*

13. Correspondance

Une liste de la correspondance de décembre a été remise aux membres du conseil.

14. Période de questions

Aucune personne dans l'assistance ne se prévaut de la période de questions.

15. Levée de l'assemblée

2016.01.10

Sur la proposition de Marie Eve Leduc

Appuyée par Josée Mathieu

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de lever la présente session à 21 h 10.

LISTE DES COMPTES À PAYER - JANVIER 2016

Salaires des élus et employés	7 373.53 \$
Gestim	998.33 \$
DAS féd. (décembre)	1 084.66 \$
DAS Prov. (oct-nov-déc)	8 089.86 \$
Loyer Fabrique St-Bernard	1 100.00 \$
Desjardins sécurité financière (assurance collective)	1 182.12 \$
Location de l'entrepôt	1 006.03 \$
Hydro-Québec - Électricité pour les lampadaires	581.63 \$
Hydro-Québec - 400, rue Gagné (usine de traitement)	845.43 \$
Postes Canada (400 timbres pour taxation et livraison journal)	500.00 \$
Fonds de l'information foncière	8.00 \$
Télébec	104.80 \$
RIM (téléphone)	109.23 \$
Bell mobilité (cellulaire inspecteur)	53.93 \$
Régie des déchets (enlèvement matières recyclables)	445.22 \$
Régie des déchets (enlèvement matières organiques)	381.58 \$
Régie des déchets (enlèvement des matières résiduelles)	1 404.03 \$
Garage Morin - Dépannage du camion le 7 décembre 2015	28.74 \$
Transport Fafard inc (1er versement - contrat neige)	9 726.89 \$
Transport Fafard inc (achat et transport de sel)	5 233.92 \$
Patrick Bourgeois (patinoire - vers du 15 et 30 janvier 2016)	2 000.00 \$
Jessie Claing (contrat déneigement - 1er vers.)	1 350.95 \$
PG Solutions (contrat d'entretien annuel)	5 179.62 \$
FQM (contribution annuelle)	1 021.59 \$
COMBEQ (adhésion inspecteur municipal)	373.67 \$
MRC les Maskoutains (travaux cours d'eau Laplante Br 2)	6 980.70 \$
WSP	2 874.38 \$
Buropro Citation (contrat d'entretien)	172.67 \$
Buropro Citation (achat de livres pour la biblio)	554.03 \$
Vacuum Drummond (vidange des boues)	776.08 \$
Groupe Maska (courroie pour usine)	15.72 \$
Municipalité Saint-Barnabé-Sud (partage coûts ordinateur pour loisirs)	163.43 \$
Les Idées de ma maison (abonnement)	21.73 \$
MRC les Maskoutains (mise à jour du rôle d'évaluation)	338.48 \$
Avensys (échantillonneur)	4 075.43 \$
Sonic (Propane pavillon des loisirs- 129.69 + 112.47)	242.16 \$
RARC (1/3 du budget)	26 600.00 \$
RARC (Quote-part AIBR)	11 924.00 \$
Fournitures de bureau Denis	85.38 \$
Visa - Sonic essence camion	242.52 \$
Visa - Cadeaux Noël	102.20 \$
Municipalité de Saint-Jude (Partage du salaire coordonnatrice loisirs)	1 790.93 \$
ADMQ (Abonnement/cautionnement ass.et abonnement membre relève)	912.56 \$
Soudures Jean-Louis Claing (fabrication d'un établi pour le garage)	567.41 \$
Jean Léveillé (achat de pinceaux et divers pour le garage)	29.88 \$
Fondation Caramel (531 x 1,50 \$)	796.50 \$
Subvention 2015 - FADOQ	500.00 \$
Subvention 2015- Camp de pastorale	200.00 \$
Subvention 2015 - Maison des Jeunes	2 000.00 \$
Subvention 2015 - Festival de musique	500.00 \$
	112 649.95 \$

Je soussignée, directrice générale de la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses énumérées ci-dessus.

Francine Morin, Maire

Sylvie Chaput, Directrice générale et
secrétaire-trésorière